

Réunion du Conseil de quartier LORRAINE

COMPTE RENDU

LE 15 NOVEMBRE
2017

20 H

Ecole élémentaire Pierre Brossolette
Rue de Lisbonne

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Personnes présentes :</p> <p>Habitants : 31 personnes.</p> <p>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLLOT et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M. Claude GRAUFFEL, Adjoint déléguée à l'Administration générale.</p> <p>Fonctionnaires : M. Abdel EL GHAIT, Agent du Centre Technique Municipal, M. Eric GROSS, Agent du Centre Technique Municipal, M. Erwan ERMEL, Cabinet du Maire, M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. Philippe MANSUY, Service Communication.</p> <p>Partenaires : M^{me} Frédérique BRACONNOT, Journaliste de l'Est Républicain, M. Pol-Albert BUGNOT, Président de l'AVMS (Association Vandopérienne de Médiation Sociale).</p>

Ordre du jour : La campagne de propreté dans la ville / L'avenir du tram / Echanges avec les habitants.

Monsieur le Maire remercie les habitants d'être venus nombreux et présente à tour de rôle élus et agents municipaux présents. *« Dans le projet du tram, les élus ne peuvent pas décider seuls. La compétence du transport en commun sur l'agglomération est une compétence métropolitaine. A la mairie de Vandœuvre, nous mettons la concertation au cœur des projets. A l'ordre du jour de ce soir, nous avons une présentation de la mission des sauveteurs volontaires de proximité, la campagne de propreté dans la ville et l'avenir des transports en commun sur l'agglomération, suivis d'échanges avec les habitants. »*

En **introduction**, une Sauveteuse Volontaire de Proximité (SVP) habitante du quartier présente le rôle des SVP.

« Etre sauveteur volontaire de proximité ne demande pas de compétences particulières, juste de la bonne volonté. On a le défibrillateur chez soi, avec un gilet jaune avec le logo des SVP pour être clairement identifié sur place lors de l'intervention. On prend des permanences de garde. On suit une formation de 3 heures pour apprendre à faire un massage cardiaque et à utiliser le défibrillateur. En cas d'accident cardiaque près de chez soi, le SAMU nous appelle sur notre numéro de portable, où le 15 s'affiche. Plus tôt on intervient, plus grandes sont les chances de survie de la victime d'arrêt cardiaque. On est sur place dans les cinq minutes qui suivent l'appel du SAMU. Les pompiers arrivent sur les lieux un peu plus tard. Ces quelques minutes de différence sont vitales pour la victime. On cherche à recruter d'autres personnes car il n'y a que deux SVP sur le quartier Lorraine. »

M. Carpena : *« C'est une mission très importante. On sauve environ 4 % des victimes d'arrêt cardiaque grâce aux SVP. Sans eux, on n'en sauve que 2 %. On double donc le nombre de victimes sauvées. »*

Combien êtes-vous de sauveteurs sur la ville ?

Réponse : Actuellement, au 1^{er} novembre dernier, on compte 43 personnes qui se prêtent les appareils et 43 personnes qui sont en attente de sensibilisation. Depuis un an, le nombre de sauveteurs volontaires de proximité a bien augmenté par rapport à toutes les actions d'information des habitants sur ce sujet. (*Source : service Santé Bien-être de la ville*).

1/ La campagne de propreté dans la ville :

M. Donati : *« On connaît tous, les problèmes de propreté auquel on est confronté dans Vandœuvre, que ce soit des déjections canines ou la présence d'encombrants aux pieds des molochs dans la ZUP ou même dans le village. Le Maire a le pouvoir de sanctionner, mais cela ne suffit pas. A la demande du maire, le service communication a donc créé un kit ambassadeur de la propreté, destiné en priorité aux enfants pour qu'ils sensibilisent leurs parents, sur le modèle de ce qu'a fait la ville de Nancy pour les faux PV mis par les enfants à*

leurs parents qui se garent mal pour se rendre à l'école. La propreté de la ville nous concerne tous. Pourquoi ne pas alors reprendre les règles de base ? Nous présentons cette campagne de propreté à chaque réunion de Conseil de quartier.»

Une habitante : **Ce kit est-il distribué aux enfants dans les écoles ?**

M. Donati : « Dans quelques classes, oui. »

Un habitant suggère de sensibiliser les usagers du Mac Donald du Vélodrome.

M. Donati répond qu'une action Propreté a déjà été réalisée auparavant mais il retient l'idée de déposer chez Mac Donald des kits propreté pour sensibiliser leurs clients.

Un habitant signale que **des bouteilles plastiques sont jetées** par terre à proximité de la MJC Lorraine.

M. Donati propose de donner des affiches de la campagne de propreté à la MJC Lorraine pour sensibiliser ses adhérents.

Une habitante signale la présence de **nombreuses déjections canines en haut de la rue de Provence.**

M. Donati explique que des canisacs ont été installés un peu partout dans la ville. Le coût annuel des sacs est d'environ 30 000 € annuels. L'habitante lui répond qu'il n'y en a pas dans la rue de Provence. La mairie va en installer un.

Un habitant du Hameau du Saule relate le problème de la **présence de déchets à l'entrée du Hameau** et relate que des agents de la Métropole sont venus sur place il y a six mois. Ils ont constaté que les poubelles n'étaient pas aux normes. Quant au tri sélectif, les habitants du Hameau du Saule sont destinataires des sacs de tri mais aucun véhicule ne passe les ramasser. La mairie le signalera au services des déchets de la Métropole.

2/ L'avenir du tram :

Monsieur le Maire : « Du 27 novembre au 27 janvier 2018, la Métropole du Grand Nancy va organiser un débat public autour de l'avenir du transport en commun sur l'agglomération à l'échéance 2022. Nous souhaitons vous donner notre position. Le tram actuel est le mode de transport qui dessert le plateau de Brabois. Il part d'Essey-lès-Nancy, passe par Nancy centre, le Vélodrome, puis Brabois. J'ai demandé au Président de la Métropole, à M. Rossinot, que le tram de 2022 aille au minimum jusqu'au centre des Nations, puisque c'est notre centre ville. M. Rossinot s'y est engagé et, à ma demande, il est venu le dire aux élus de Vandœuvre lors de la réunion du Conseil municipal du 25 septembre dernier. C'est de l'acquis. Et plus tard, le tram desservira peut-être aussi Roberval, où on pourrait envisager la création d'une halte ferroviaire et d'un parking relais pour désengorger les rues de l'agglomération. Quoi qu'il en soit, l'intercommunalité a une dette historique envers Vandœuvre car cela fait 16 ans que le tram est annoncé dans le centre ville. La problématique du futur transport en commun est de monter sur Brabois. Nous sommes fiers que le technopole de Brabois se développe, fiers de ses services de santé et de ses universités. Nous ne souhaitons pas aller à l'encontre de ce développement, c'est bien pour les emplois, mais il nous manque une vision globale, une réflexion sur son accessibilité. La remontée des facultés dentaire et pharmacie va entraîner des circulations plus importantes. On va passer de 300 000 consultations médicales annuelles à 500 000, à 4000 employés rien que pour le CHU et de 8 000 et 17 000 étudiants. Il faut transformer cette situation négative en situation positive pour l'image de marque de notre ville. Actuellement, les habitants sont inquiets car le tram actuel est déjà saturé aux heures de pointe. Comment monter à Brabois ? Comment éviter la rupture de charge [le fait de devoir changer de véhicule au Vélodrome pour monter sur Brabois] ? Si on ne règle pas les différents problèmes liés à l'accessibilité à Brabois, dans six mois à un an, le technopole sera un échec cuisant. L'autoroute est elle aussi saturée. Il faudrait créer une bretelle d'accès direct au CHU de Brabois. Si on choisit un mode de transport en commun inadapté, si on ne choisit pas le bon tracé, le technopole ne sera pas fonctionnel. Les choix sont fondamentaux. C'est pourquoi, on veut écouter, entendre et construire avec les habitants des quartiers concernés par le futur tram et aussi avec la Métropole. »

M. Carpena : « Il y a deux options : une à 185 millions d'euros pour la ligne de base, à laquelle il faut ajouter 100 millions d'euros pour que le tram monte jusqu'à Brabois et une autre option, celle du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) qui coûterait 265 millions d'euros. »

Monsieur le Maire : « Pour un écart de 20 millions d'euros, on ne va pas se priver d'un mode de transport à la

hauteur des besoins. Il faut aussi prendre en compte le bien vivre ensemble, entrepreneurs, étudiants, patients des hôpitaux et riverains du quartier. Il est donc important d'avoir une dynamique collective pour faire le bon choix qui engagera l'avenir de l'agglomération sur 30 ans en termes de transport. »

M. Donati : « Pour moi, le futur tram ne doit pas avoir son terminus au CHU, mais il doit aussi desservir les Facultés et le technopole.

Actuellement, le trolley-tram guidé qui est en circulation depuis 2001 peut transporter au maximum 45 000 voyageurs par jour. Pour ceux qui prennent le tram, vous avez remarqué qu'il est saturé aux heures de pointe. Les agents de la Métropole savent qu'il faudra prévoir un futur tram qui puisse transporter au moins 65 000 voyageurs/jour, avec un potentiel de 2 200 voyageurs par sens de circulation et par heure aux heures de pointe. Il n'y a pas qu'à la gare ou au vélodrome que le tram est saturé saturé aux heures de pointe. Même entre le lycée Callot et le CHU, aux heures de pointe, on compte 10 rames successives saturées, alors que nous n'avons qu'actuellement que 10 000 étudiants sur Brabois (contre 17 000 en 2022) et que 4 000 employés hospitaliers contre 8000 demain. Le 15 septembre dernier, une délibération importante a été votée à la Métropole, disant que le véhicule qui sera choisi sera un tram sur rails allant d'Essey-lès-Nancy au centre des Nations – Jeanne d'Arc. Mais il reste une grande incertitude sur la montée sur Brabois.

En effet pour desservir Brabois, trois possibilités sont à l'étude : soit un tram sur rails, soit un Bus à Haut Niveau de Service, soit un tram sur pneu, comme à Clermont Ferrand. On peut laisser de côté cette troisième hypothèse, puisque lors du conseil métropolitain, il a été décidé que le véhicule choisi serait un tram sur rails. Un BHNS (comme ce qui a été choisi pour la ligne 2 du tram pour desservir le quartier du Haut du Lièvre à Nancy) aurait la même capacité de transport que le tram actuel Or, il est déjà saturé. Si on choisit un BHNS pour monter à Brabois, cela signifie qu'il faut changer rapidement de véhicule au Vélodrome, et je doute que ce soit possible pour les personnes âgées ou les personnes handicapées se rendant au CHU. Si les habitants de Brabois doivent prendre leur voiture pour se rendre à l'arrêt du BHNS, puis changer de véhicule au Vélodrome pour prendre le tram, ils vont prendre leur voiture et chercher à se garer directement autour du Vélodrome pour prendre le tram après. Les transports en commun doivent séduire, sinon cela ne marche pas. Si on opte pour un BHNS, il faut prévoir l'échec possible et la nécessité de corriger le tir dans cinq ou dix ans. Certes choisir des BHNS pour monter à Brabois semble moins cher mais un BHNS ne dure que 15 ans contre 30 ans pour un tram et nécessite plus de conducteurs.

Les trajets possibles pour monter à Brabois : Au départ la métropole avait retenu 4 trajets possibles :

- Par l'avenue Paul Muller à Villers. Ce trajet est trop long (et donc très coûteux), il a donc été abandonné.
- Par l'Avenue Général Leclerc : à l'étude. A l'origine, cette avenue a été conçue pour le tram.
- Par la Rue Jean Jaurès : c'est impossible de faire passer un tram sur rail à grand débit par cette rue, dont la pente (14 %) est beaucoup trop forte. Cela est vrai aussi bien pour la montée que pour la descente.
- Par le boulevard des Aiguillettes, la Faculté des Sciences et le Jardin Botanique : l'intérêt de ce tracé est la desserte des étudiants. Mais cette option est coûteuse (150 millions d'euros au lieu de 100).

Une habitante s'inquiète : « **Cela signifie qu'une partie du jardin botanique serait détruite ?** »

M. Donati répond qu'à l'intérieur du jardin botanique, il y a quelques hectares qui ne sont pas trop utilisés et qu'il faudrait regarder cette possibilité de trajet de plus près. Ce serait un atout pour les étudiants de l'IUT mais ce serait aussi un trajet qui passerait loin des habitants du village et du Reclus. Pour cette raison, les élus de la ville de Vandœuvre sont opposés à ce trajet.

Monsieur le Maire précise que les quartiers du Reclus et du village représentent beaucoup d'habitants usagers du tram. « *En bas du Vélodrome, il y a de petits immeubles où il y a beaucoup de logements d'étudiants qui fréquentent les facultés et les écoles de Brabois. Avec les habitants du Reclus, du Hameau du Saule et du village, cela représente beaucoup de monde qu'il est impossible de priver du tram. De plus, c'est une ineptie de passer par le jardin botanique !* »

Les enjeux : A terme, les prévisions de trafic prévoient une augmentation de 30 % du nombre de voyageurs par jour sur Brabois. 6000 personnes descendent à la gare de Nancy. Entre Callot et le CHU inclus, nous en avons aujourd'hui autant et demain, ils seront 10 000 ! Sur le nouveau tracé en direction des Nations, 3 000 voyageurs sont susceptibles de prendre le tram par jour.

Une habitante fait remarquer qu'avec tout le monde qui monte sur Brabois, il devient impossible de se garer sur

le plateau de Brabois et le tram est saturé. « On est au bord du malaise dedans ! Si je ne peux pas me garer, j'y vais comment ? Les parkings vont-ils augmenter ? Il faut vraiment mettre plus de trams pour monter sur Brabois ! »

M. Carpena : « *Quant tous les services hospitaliers seront remontés, la direction du CHU a prévu de créer des parkings supplémentaires dans l'enceinte hospitalière. Les services de l'hôpital Central et de la Maternité doivent remonter d'ici à 2025. Les Facultés dentaire et pharmacie doivent remonter en septembre 2018. On peut aussi agir sur la cadence des rames de tram, mais il est impossible d'aller au-delà d'une rame toutes les deux-trois minutes.* »

Un habitant demande où en est l'hypothèse de l'installation d'un téléphérique. Il en a entendu parler à la radio. Le téléphérique serait intéressant pour desservir Brabois et il coûterait moins cher qu'un tram. Il éviterait aussi les expropriations de maisons frappées d'alignement dans l'avenue du Général Leclerc. « *A Brest et à Grenoble, cela fonctionne bien ! Et cela ne pollue pas !* »

M. Donati : « *Nous sommes allés à Brest et nous avons pris le téléphérique. Chaque rame peut accueillir 80 personnes. Il ne s'arrête pas au milieu, il va d'en bas jusqu'en haut, si bien que cette solution n'est pas adaptée dans notre cas. A Brest, ils ont un téléphérique mais c'est en complément de leur tram qui circule sur un trajet de 14 km.* »

L'habitant: Faire des arrêts avec un téléphérique, c'est possible.

Un habitant, connaissant le projet hospitalier: « *Les services hospitaliers vont remonter sur Brabois, le projet a été validé par l'Etat mais il n'est pas encore entièrement financé. Il coûte 365 millions d'€uros. Mais actuellement, sur le site hospitalier, il n'y a pas assez de places de stationnement. Il faudrait l'appui de la municipalité pour aboutir.* »

Monsieur le Maire insiste sur le fait que l'Etat doit prévoir dans ses travaux l'amélioration de la sortie de l'autoroute. Il ajoute qu'en ce qui concerne la piste du téléphérique, il faudrait l'étudier, de voir quels quartiers sont desservis par le téléphérique de Grenoble. Mais il souligne le fait qu'une voiture de téléphérique ne transporte que 80 personnes à la fois, alors que dans une rame de tram, on met 200 personnes.

Vous mettez des **minibus dans le village**. Dans la rue de Villers, je le vois passer avec une seule personne à son bord. Cela coûte cher !

Monsieur le Maire : « *Vous parlez du TAD (**Transport A la Demande**). Il peut y avoir plus de personnes qui montent tout au long du trajet. Cela fonctionne très bien. Il ne faut pas confondre les besoins quotidiens individuels qui sont satisfaits par le TAD et les besoins de déplacement de milliers de voyageurs par jour.* »

M. Donati : « *Toutes les Métropole de France optent pour un tram pour leur mode de transport. C'est un investissement progressif : on commence d'abord par une première ligne. Si cela marche, on développe ensuite une deuxième ligne, puis une troisième ligne. En France, les trams relient la gare à l'hôpital et aux facultés.* »

Quelles conséquences le passage du tram aura-t-il sur l'avenue du Général Leclerc ?

Pour répondre à cette question, M. Donati s'appuie sur la diapo de sa présentation, intitulée « Du Vélodrome à Brabois : les difficultés » : « *Au Vélodrome, on a actuellement 35 000 voitures par jour qui circulent. Actuellement, le tram s'arrête pour les laisser passer. A terme, le tram circulera au milieu du boulevard de l'Europe. Il faudra donc prévoir la traversée des piétons. Dans l'avenue du Général Leclerc, on a deux endroits où la largeur de la voirie est de 13,5 mètres seulement. Or, il faudrait 18 mètres. Les agents de la Métropole envisagent des expropriations de maisons. Mais à Brest, le tram passe dans des rues beaucoup plus étroites et à Besançon, la moitié du réseau est en site partagé entre le tram et les voitures. Sur Brabois, nous avons besoin d'avoir plusieurs arrêts. Celui de la Faisanderie est fréquenté par un nombre important de voyageurs. Il faut aussi résoudre le problème des embouteillages monstres à la sortie de l'autoroute en arrivant sur Brabois, en prévoyant une bretelle d'autoroute qui rentre directement dans le CHU.* »

Un habitant craint que cela ne se fasse jamais car cela représente au minimum 30 ans d'étude. C'est comme pour le doublement de l'A31. On l'attend depuis au moins 30 ans et rien ne se passe !

Monsieur le Maire intervient : « *Dans ce cas, l'avenir du technopole est en péril !* »

Où en est l'hypothèse de la montée par l'avenue du Général Leclerc et la descente par la rue Jean Jaurès ?

M. Donati : *« Cette hypothèse n'a pas été retenue. Il faut savoir qu'un tram sur rails aime encore moins les descentes que les montées. Il éprouve aussi des difficultés de circulation en présence de feuilles mortes. »*

Un habitant envisage un trajet en bus qui monterait par l'avenue Paul Muller.

Monsieur le Maire répond que ce trajet existe déjà, il s'agit de celui de la ligne de bus 8 express de Villers, qui a été créée pour acheminer les étudiants. Il émet l'hypothèse de la suppression de plusieurs arrêts et la mise en service de davantage de bus aux heures de pointe, ce qui permettrait de désengorger une partie du transport en commun. Pour Monsieur le Maire, la ligne de bus 8 express est complémentaire au tram. *« L'un ne va pas sans l'autre. »*

Un habitant fait remarquer que parfois, le 8 express ne passe pas !

Monsieur le Maire : *« Une étudiante en thèse nous l'a signalé. On a demandé à la Métropole d'améliorer le temps de trajet de la ligne 8 express, pour qu'elle passe de 45 minutes à 22 minutes. Il faut mettre deux bus qui se suivent aux heures de pointe et ne pas desservir tous les arrêts aux heures de forte influence. »*

Plan d'alignement de l'avenue Général Leclerc :

Un habitant demande si le plan d'alignement de l'avenue du Général Leclerc datant de 1946 est toujours valable.

M. Carpena répond que ce plan d'alignement a été annulé par le Département. Il s'agissait d'*« une voirie départementale qui a été transférée à la Métropole en juillet 2015. Il y a eu une demande de modification du plan d'alignement dans toutes les rues concernées, dont l'avenue du Général Leclerc. Nous avons reçu un courrier en mairie avec la liste des rues. Nous avons regardé avec les techniciens municipaux à quoi correspondaient ces modifications. Il s'avère que les passages problématiques de l'avenue du Général Leclerc dans le cas du passage du tram ne correspondent pas. »*

L'habitant : *« Sur ce plan, il n'y a pas de constructions dans l'avenue Général Leclerc qui devraient gêner le passage du tram. »*

M. Carpena : *« Le plan d'alignement s'applique lorsqu'on veut faire des travaux ou lorsqu'on vend une maison. Il est demandé par les notaires. »*

Comment le tram ira de Brabois à Roberval ?

Monsieur le Maire : *« Il n'y aura pas de liaison directe. Un tiers des rames circulera en direction des Nations et les deux-tiers des rames restantes circuleront en direction de Brabois. »*

3/ Echanges avec les habitants :

Comment **diminuer la circulation dans l'avenue du Général Leclerc**, circulation qui est déjà très dense actuellement. Heureusement, la présence de feux tricolores permet de ralentir la vitesse des automobilistes.

Monsieur le Maire : *« Cette question est importante. On ne peut pas vous donner une solution immédiatement, mais on va poser le problème aux services métropolitains. On a déjà quelques réponses relatives au tram. Le fait qu'il passe dans cette avenue peut contribuer à ralentir la vitesse des automobilistes, parce que la voirie sera rétrécie et il faudra être vigilant. »*

Un habitant signale la **difficulté de sortir du parking de la résidence Bel Horizon** située dans le virage de l'avenue du Général Leclerc, à côté de la rue de Provence, aux heures de pointe de circulation. Il faut ralentir la vitesse des automobilistes qui descendent de Brabois.

Monsieur le Maire demande à ce que ce point soit noté et étudié en réunion de Coordination des Actions de la Ville, pour trouver une solution technique, peut-être en envisageant la pose d'un feu tricolore ou un autre aménagement. Si le tram ne passe plus par la rue Jean Jaurès, on pourrait envisager que cette rue soit remise

en double sens de circulation pour les automobilistes, ce qui diminuerait le nombre d'automobilistes qui descendraient par l'avenue du Général Leclerc.

De nombreux automobilistes prennent la **rue de Provence en sens interdit**, à vive allure, ce qui est très dangereux !

Une habitante demande s'il serait possible de remettre la rue de Provence à double sens de circulation.

Monsieur le Maire : *« Il y a quelques années, nous avons reçu une pétition où les riverains nous signalaient la dangerosité de cette petite rue qui servait de raccourci à des automobilistes pressés de se rendre à Brabois. Il y avait beaucoup de circulation, et des automobilistes qui roulaient à vive allure. Si on remet la rue à double sens, c'est sûr, tout le monde l'empruntera à nouveau comme raccourci pour se rendre sur le plateau de Brabois. Et il est impossible de contrôler le panneau « sens interdit sauf riverains ». La mise en sens unique de la rue de Provence a permis de réduire le passage et les accidents. De plus, la mise en place de la zone limitée à 30 kms/heure a réduit le problème. »*

Un habitant confirme en ajoutant qu'auparavant, il y avait 1200 voitures qui circulaient dans le sens montant dans cette rue et qu'à présent, ce chiffre a été divisé par quatre.

Monsieur le Maire propose de se rendre dans la rue de Provence avec deux riverains et un agent des services techniques pour voir ce qui serait techniquement possible de faire comme aménagement supplémentaire pour empêcher certains de prendre cette rue en sens interdit.

Action : organiser la visite sur place.

Un habitant signale qu'en cas de forte pluie, l'îlot central qui a été réalisé au milieu de la voirie au-dessus du virage de la résidence Bel Horizon dans l'avenue Général Leclerc est dangereux en cas de gel, car l'eau stagne contre l'îlot central et les automobilistes risquent de dérapier sur le verglas ainsi créé.

M. Donati confirme. Il connaît une habitante qui a déjà signalé ce problème. Des agents métropolitains et un agent des services techniques de la ville se sont rendus sur place. La Métropole réfléchit actuellement à une solution. Une rigole doit être réalisée, pour traverser l'îlot central et permettre à l'eau de pluie de s'évacuer.

Action : relancer la Métropole sur ce point.

Un habitant président de l'association de quartier remercie la municipalité pour la réalisation de l'aire de jeux située au-dessus de la MJC Lorraine. Les riverains sont très satisfaits et l'aire de jeux est fréquentée. Il signale aussi la gêne occasionnée par le stationnement de petites camionnettes sur des places de stationnement qui longent l'avenue Général Frère, bouchant la visibilité des automobilistes qui viennent de la rue de Lorraine.

Monsieur le Maire demande à ce que la police municipale se rende sur place pour voir si ces stationnements sont légaux et pour verbaliser le cas échéant.

Le président de l'association de quartier souhaiterait que les sentiers situés à l'arrière des maisons de la rue de Lorraine soient nettoyés deux fois par an au printemps et juste avant la rentrée.

M. Donati répond que ces sentiers ont été nettoyés récemment.

Action : information transmise oralement le 16 novembre à la gestionnaire des espaces naturels en charge du nettoyage des sentiers de la ville, notamment du parcours menant de l'arrière des maisons de la rue de Lorraine à la rue de Villers. Sensibilisée, elle veillera à la bonne planification de ces entretiens par le service des Espaces Verts, pour le printemps et la Rentrée prochaines.

Un avis de démolition a été affiché sur l'ancien bâtiment situé à côté de l'école maternelle Brossolette. Est-ce que le parking situé à l'arrière de l'école va disparaître ?

Monsieur le Maire : *« Non, le parking sera préservé. Le projet immobilier ne concerne que le terrain où se trouve l'ancien bâtiment promis à démolition. »*

Le président de l'association de quartier envisage la plantation de rosiers dans un coin d'herbe triangulaire dans la rue de Lorraine et devant le n°17 de la rue de Lorraine.

Une habitante souhaiterait réaliser un jardin partagé devant chez elle (au 44 rue de Lorraine).

Le président de l'association de quartier : « *Le feu tricolore du rond-point Charles De Gaulle ne fonctionne plus depuis quelques semaines, si bien que les piétons ne peuvent plus traverser au passage piéton. C'est très dangereux.* »

M. Carpena répond que normalement, il n'y a plus de passage piéton dans le rond-point Charles De Gaulle.

M. Donati ajoute que deux passages piétons vont être créés avant et après le rond-point.

Monsieur le Maire tranche et demande à ce que le passage piéton et le feu tricolore du rond-point Charles De Gaulle ne soit supprimé qu'à partir du moment où les autres passages piétons seront opérationnels.

En conclusion, Monsieur le Maire remercie les habitants pour leur participation et les invite à prendre le verre de l'amitié.

MESURES À PRENDRE ET/OU QUESTIONS A SE POSER	SERVICE PILOTE	ECHÉANCE ENVISAGÉE
Déposer des kits propreté chez Mac Donald au Vélodrome (sous réserve que leur Direction soit d'accord).	Appariteur municipal	Décembre 2017
Déposer des affiches à la MJC Lorraine pour sensibiliser les adhérents et éviter les jets de débris de restes de repas autour de la MJC Lorraine.	Appariteur municipal	Décembre 2017
Demander au service Déchets ménagers pourquoi le véhicule de ramassage des sacs transparents du tri sélectif ne passe pas au Hameau du Saule.	Démocratie participative au service Déchets ménagers de la Métropole	Novembre décembre 2017
La sortie du parking de la résidence Bel Horizon (côté rue de Provence) est difficile aux heures de pointes. Etudier une solution en Coordination des Actions de la Ville.	Démocratie participative	A étudier lors de la prochaine réunion de Coordination du 20/11/17
Aller voir sur place Rue de Provence; des automobilistes prennent le sens interdit à toute allure.	Démocratie participative et services techniques.	Novembre décembre 2017
L'eau de pluie s'accumule au niveau de l'îlot central dans l'avenue Général Leclerc et gèle, ce qui est dangereux pour les automobilistes. Trouver une solution afin d'y remédier.	Démocratie participative à transmettre au service Voirie Métropole (M. Fritz leur a déjà envoyé un mail le 16/11 à ce sujet).	Urgent.